

# sommaire

---

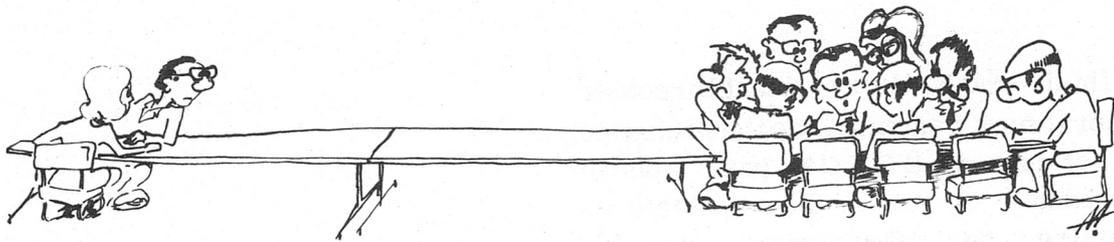
Conseil d'administration .....	3
Logements 1971 .....	5
Bilan du Comité .....	6
Ne crois tout ce qu'on te dit .....	8
Méfiez-vous des chauffeurs de taxi .....	9
San-Pedro - Deux du Doudard .....	10
Réunion des délégués du Personnel.....	15
Vie du Personnel .....	17
Nouveaux arrivés .....	23
En passant .....	24

Photo couverture J. Schwartz

Revue du personnel du Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer (BCEOM) publiée par le Comité d'Entreprise

Toute correspondance et publications destinées à l'Equipe doivent être adressées au Comité d'Entreprise  
du BCEOM (Mme de la Perrelle) - 15, Square Max Hymans - PARIS 15ème - Tél. 566-93-39, poste 428





### *Echos sur la réunion du Conseil d'Administration du 30 Avril 1971*

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans la journée du 30 avril afin d'examiner différentes questions dont les principales étaient :

- . Examen du bilan 1970
- . Projet d'extension à la Verrière Maurepas.
- . Augmentation du capital d'Ingéroute.

En ce qui concerne le projet d'extension à La Verrière-Maurepas, lors de la séance de concertation du 3 juin, notre Directeur Général a fait le point de la question, car depuis quelques jours, des commentaires - quelque peu fantaisistes - allaient bon train.

Afin que tout le monde soit bien au courant, nous résumons ci-après la situation présente.

La Direction a été approchée, voici quelques mois, par la Société Immobilière d'Aménagement des Yvelines, qui a été chargée d'aménager une superficie de 600 hectares de la Ville Nouvelle de Trappes, et plus particulièrement de la zone de la Verrière-Maurepas.

De nombreuses résidences particulières ont été construites et une population de 8 000 habitants y est déjà installée. La Préfecture des Yvelines, soucieuse de ne

pas créer des cités dortoirs a chargé cette Société Immobilière de rechercher les sociétés parisiennes désirant s'étendre à La Verrière.

Des immeubles à usage de bureaux ont donc été construits. Le promoteur a contacté notre Direction générale en vue de nous vendre une surface de 2 000 m<sup>2</sup>. Le promoteur se chargeait de négocier, par l'entremise de la Préfecture Régionale, avec le comité de décentralisation qui, comme chacun sait, n'a jamais voulu que nous nous établissions dans la banlieue parisienne.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 30 avril, a donné son approbation à l'extension du BCEOM à La Verrière-Maurepas, mais depuis le promoteur est venu nous rendre compte des difficultés qu'il avait à obtenir directement cette décentralisation du BCEOM, et a prié la Direction de se charger elle-même de la demande. Le Comité de décentralisation ayant refusé déjà par trois fois, notre décentralisation dans la banlieue, il y a de fortes chances qu'il refusera à nouveau cette extension.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cette affaire.

En fin de séance, le Président Directeur Général nous a entretenu de l'approbation des statuts du B C E O M (voir numéro précédent), et nous a lu une lettre du Ministre de l'Equipement, donnant accord sur le projet de statuts et sur l'actionnariat du Personnel. Une réponse du Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères est attendue prochainement.

A ce sujet, nous regrettons beaucoup que notre précédent article ait provoqué si peu de réactions (nous n'avons reçu qu'une lettre de Saint Pierre et Miquelon), et nous aimerions bien connaître votre point de vue sur la question. S'il est trop tard pour exprimer si l'on est pour ou contre la Société d'Economie Mixte, il est encore temps de nous faire savoir quel est votre avis sur les modalités de distribution des actions et d'exprimer votre point de vue général sur cette affaire.

Vos représentants au Conseil  
d'Administration

# logements 1971

---

Dès son élection, le nouveau Comité d'Entreprise a eu à débattre le délicat problème d'attribution des logements.

Comme vous le savez, chaque année les Entreprises sont dans l'obligation de verser à un organisme collecteur de fonds, 1 % de la masse des salaires. Ces fonds sont ensuite redistribués sous la forme, soit de prêt à des agents de la société, soit de subvention à des promoteurs en échange de quoi le BCEOM obtient un appartement et désigne le locataire ou le propriétaire.

Cette année, nous avons reçu 31 demandes de logements. Nous avons pu en satisfaire une, immédiatement, par suite du départ de M. et Mme Garcia en Calédonie.

Les demandes restantes furent classées suivant un barème de cotation établi par le précédent Comité d'Entreprise et qui favorise particulièrement les anciens et les chargés de famille. Les prêts furent attribués suivant ces critères et ont été retenus :

Madame Bonvin  
Monsieur Van Nhi  
Monsieur Darene  
Monsieur Le Danois.

Par contre, pour les candidats à la location, le Comité fut sensible à l'inconfort dans lequel vivaient certains de nos camarades et, après bien des séances de réflexion et de discussion, il proposa au Président de désigner :

Madame Bastard  
Mademoiselle Marioni  
Mademoiselle Schlosser  
Monsieur Brunet  
Monsieur Cuissot.

Bien des candidats seront mécontents de ne pas avoir été retenus, mais je pense qu'ils comprendront qu'étant donné que l'on ne peut satisfaire que 6 ou 7 demandes sur 30, il y a donc 23 "laissés pour compte", à qui nous souhaitons BONNE CHANCE pour l'année prochaine.

# bilan du comité

Le Comité d'Entreprise, comme vous le savez, a son propre budget. Ses crédits proviennent du versement par le BCEOM d'un pourcentage de la masse salariale. La loi a fixé ce pourcentage à 1,29 %.

Ci-après nous vous présentons le compte d'exploitation du Comité d'Entreprise d'une manière simple, facilement compréhensible... et en fin de texte, pour les "initiés", la situation comptable, approuvée par le cabinet d'expertise.

En 1970 le Comité d'Entreprise a, d'une part, encaissé les sommes suivantes :

- pourcentage sur masse salariale 1970 .....	217 300,00 F
- intérêts du compte bancaire .....	5 262,49 F
- remboursement des tickets de cantine par SAEI.....	15 713,00 F
- remboursement par des employés du BCEOM (correspondant à des achats de jouets que le Comité avait fait pour eux).....	4 081,13 F
	<hr/>
soit au total .....	242 356,62 F

et d'autre part il a effectué les dépenses ci-après :

- différence entre le stock de tickets de cantine au 1/1/70 et au 31/12/70 .....	9 010,95 F
- frais de personnel (Madame Baron) .....	10 490,89 F
- charges sociales sur le personnel .....	4 197,95 F
- différence entre le prix d'achat et le prix de vente des tickets de cantine .....	51 413,34 F
- fournisseurs divers .....	21 894,70 F
- arbre de Noël - cocktail - formation - etc.....	94 640,75 F
- frais de banque .....	7,94 F
	<hr/>
soit au total .....	191 656,52 F



# ne crois pas tout ce qu'on te dit

---

Un homme avait un verger où des ruisseaux d'eau courante entretenaient une herbe toujours verte, et où les oiseaux, attirés par l'agrément du lieu, se réunissaient en grand nombre et faisaient entendre leurs chants.

Un jour que, fatigué, il se reposait dans ce verger un petit oiseau vint se poser sur un arbre et se mit à chanter délicieusement. L'homme, qui l'avait vu et entendu chanter, tendit un filet et le prit. L'oiseau lui dit : "Pourquoi t'es-tu donné tant de peine pour me prendre et quel profit espères-tu de cette prise ?

- Je ne veux, dit l'homme, qu'entendre tes chants si merveilleux.
- Je ne chanterai, ni pour prix, ni pour prière.
- Si tu ne chantes pas, je te mangerai.
- Bouilli, je serai dur ; rôti, je fournirai bien peu de chair. Laisse-moi plutôt aller, tu y auras grand profit.
- Lequel ?
- Je te donnerai un conseil de sagesse que tu estimeras plus que la chair de trois veaux.

L'homme, confiant dans la promesse de l'oiseau, le laisse partir. L'oiseau lui dit alors : "Ne crois pas tout ce que l'on te dit ! ..."

Puis il se posa sur un arbre et se mit à chanter dans un doux chant : "Si tu avais ouvert mon corps, tu y aurais trouvé une pierre précieuse du poids d'une once."

L'homme se mit alors à pleurer. Mais l'oiseau lui dit : "Tu as bien vite oublié l'avis que je t'ai donné. Ne t'ai-je pas recommandé de ne pas croire tout ce qu'on dit ? ... Alors comment peux-tu croire qu'il y ait dans mon corps une pierre précieuse du poids d'une once, quand tout entier, je ne pèse pas autant ?

Après s'être ainsi moqué de l'homme, l'oiseau au chant merveilleux s'envola dans les profondeurs de la forêt en modulant : "Ne crois pas tout ce qu'on te dit".

# méfiez vous des chauffeurs de taxi

---

Si un jour vous descendez à Tokio, alors méfiez-vous des chauffeurs de taxi. Je croyais avoir trouvé le Chauffeur Nippon parfait, le garçon qui cause l'Anglais comme moi je parle Français.

And very important, qui allait m'amener par le plus court chemin où je voulais aller.

En réalité ça s'est passé comme ça.

Je sors de l'aéroport et m'adresse au premier chauffeur que je vois.

You are free ?

Je te file sous le nez mon petit papier avec l'adresse en japonais où je devais aller.

Yes Sir, O.K., répond-t-il.

Une fois parti, je commence la conversation.

How long a time you need for going to Minato-Ku Alasaka ?

Yes Sir, O.K., qu'il répond de nouveau.

I'm sorry, I ask you the time you need ?

Yes Sir, O.K.

Et il me fait cadeau de son merveilleux sourire d'une oreille à l'autre.

Là j'ai eu des doutes.

Son Anglais n'allait probablement pas plus loin que les 3 mots Yes Sir, O.K.

Or mes connaissances du Japonais sont assez réduites.

Bien sûr, il y a des mots comme "kimono - bannaai - kamikaze - jojo", mais tout ça est nettement insuffisant pour entretenir une conversation.

Alors j'ai fait un sourire comme lui, en attendant ce qu'il advienne.

Soyez sans crainte, on y est arrivé.

Pile devant l'immeuble.

C'est même là que j'ai fait connaissance avec son 4e mot.

Thank you, Sir.

Pour le voyage retour - c'est quand même bizarre - j'ai mis avec un autre taxi 2 fois moins de temps, c'est-à-dire 2 fois moins de Yes.

En calculant la différence, j'ai trouvé que ça faisait quand même cher le mot d'Anglais.

Et la Corée ?

Tout est encore trop nouveau pour moi.

Je vous écrirai un peu plus tard.

# san pédro

deux du doudart

Bien des surprises attendent le Doudart de Lagrée à San Pédro.

Nous en savions en effet bien peu de choses, un peu plus sans doute que ce que nous apprenaient les instructions nautiques, encore bien discrètes sur ce sujet, mais beaucoup moins que ce qui nous attendait.

Nous avons bien fait une brève reconnaissance du site le 22 Septembre qui nous assurait de pouvoir entrer dans une crique abritée - nous avons aperçu à

cette occasion une intense activité de construction... mais de loin seulement - quelques rares privilégiés avaient mis le pied à terre, non sans quelques acrobaties et sous une pluie diluvienne, à décourager les escargots. Ces quelques heures passées au mouillage forain nous avaient mal préparés à l'escale du 5 au 8 Décembre, à peine six semaines plus tard.



Nous avons quitté Abidjan la veille avec quelques passagers de marque :

- Monsieur Dioulo, Président-Directeur Général de la Société d'état pour l'aménagement du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire (ARSO).
- Monsieur Girod, Chef du Service de construction du port.
- Monsieur Tate, Chargé de mission à San Pédro du Bureau Central des Etudes d'Outre-Mer.
- Monsieur Perrot, Pilote rejoignait son port d'affectation par voie de mer et allait pour la première fois assister un commandant pour un accostage à San Pédro.

A l'heure dite nous franchissons les passes et découvrons un quai tout à fait accueillant là où il n'y avait que quelques blocs à fleur d'eau six semaines plus tôt.

Ce quai est égayé par une foule nombreuse et ravie. Au premier rang nous reconnaissons Monsieur le Sous-Préfet à son uniforme chamarré. La fanfare est assemblée et nous craignons un moment que son harmonie entraînée ne vienne compromettre la manoeuvre en couvrant la voix du bosco. Il n'en sera rien, mais le groupe folklorique et son emblème figurant un gros éléphant paisible détournent bien des regards. Aucun d'entre nous ne s'attendait à pareil accueil.

Nous disposons de cent trente mètres de quai, c'est largement suffisant, mais il ne faut pas trop avancer car le scellement du dernier bollard n'est pas encore tout à fait pris.

A l'arrière plan flottent les pavillons des quatre nations participant à la réalisation du port : l'Allemagne fédérale, la Côte d'Ivoire, la France et l'Italie.

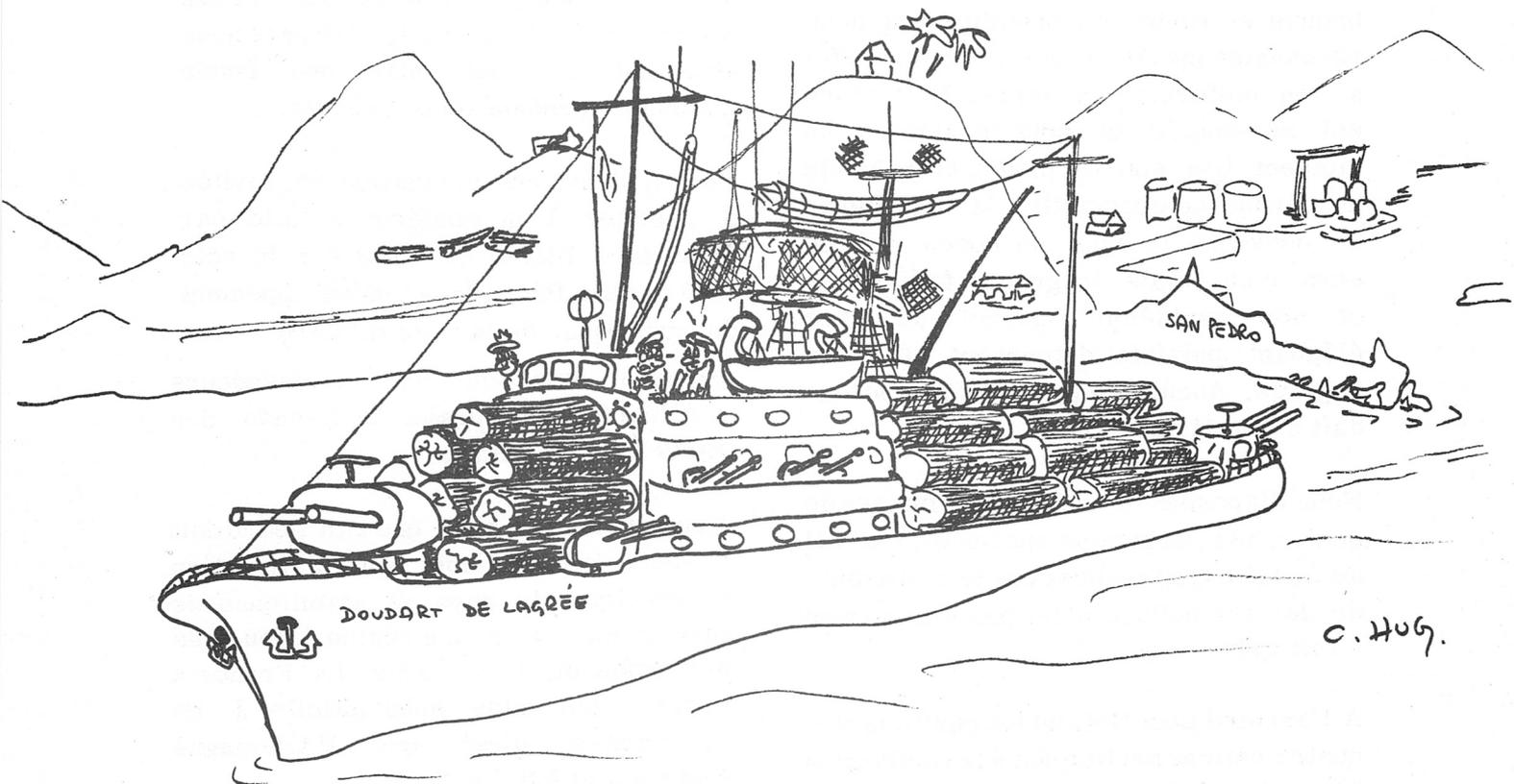
Dès l'amarrage, Monsieur le Sous-Préfet vient saluer à bord le Commandant et les autorités venues d'Abidjan. La joie de tous est visible et ne peut se traduire par des mots.

Une brève cérémonie est organisée sur le quai : Monsieur Dioulo accueille le Doudart de Lagrée avec lequel il vient d'arriver dans le port de San Pédro.

Nous apprenons alors que par ordre du Président de la République Ivoirienne, le quai où nous venons d'accoster portera le nom de notre bâtiment. C'est une attention qui ne laissera aucun d'entre nous insensible et le Commandant remercie en termes émus puis remet au chef du service de construction du port une plaque aux armes du Doudart commémorant le premier passage du bâtiment. La fanfare joue les hymnes nationaux avec un art consommé. Puis c'est la dislocation et un instant on peut redouter le pire : l'affrontement... non il n'en sera rien : ce sont nos hôtes qui veulent manifester leur joie et inviter des marins: aucun n'en réchappera! Quatre cars nous attendent et vont faire une ronde inlassable pendant toute l'escale.

Tout d'abord une délégation est invitée à assister à la conférence faite par Messieurs Dioulo et Girod sur le rôle joué par San Pédro dans le développement du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. A ces exposés assistent les ambassadeurs d'Allemagne Fédérale, du Canada, des Etats Unis et d'Italie.

Nous apprenons ainsi que San Pédro doit devenir le deuxième pôle d'attraction économique du pays et ambitionne de mettre en valeur une région à peu près dépeuplée de 37 000 km<sup>2</sup>. La France a apporté une aide substantielle à ce programme ainsi que l'Allemagne Fédérale et l'Italie.



c'était difficile de refuser Commandant! Le premier bateau dans leur port à bois...

La création du port n'est pas une fin en soi, elle est accompagnée de l'établissement d'un réseau routier de près de quatre cents kilomètres de routes principales. La forêt dont l'exploitation sera facilitée sera remplacée méthodiquement par des zones de cultures suivant un schéma directeur d'aménagement régional.

"Périmètres villageois", "Plantations villageoises" et "blocs agro-industriels" accueilleront les cultures les plus variées : palmier à huile, cocotier, hévéa, cacao et cultures vivrières.

La pêche et l'élevage seront favorisés.

La population de la ville de San Pedro comporte déjà sept mille habitants et son accroissement rapide a conduit à déclencher avant la date prévue l'aménagement de la ville de 25 000 habitants correspondant à la deuxième tranche de

travaux. Il faut penser que cette capitale régionale est conçue pour recevoir cent mille habitants au début du prochain millénaire.

A ces titres divers San Pedro mérite bien son nom de "nouvelle porte ouverte sur l'atlantique" tant dans le domaine économique que dans le domaine humain.

Ces exposés sont suivis de la projection d'un film en couleur et d'une rapide visite des installations portuaires : chantier de construction des blocs, parc à bois, jetée et contre jetée mais ce n'est qu'un début car nous verrons aussi une partie du réseau routier et le chantier de la ville.

Nous savions la végétation tropicale luxuriante mais nous ignorions que la construction aille au même rythme. Nous l'avons appris à San Pedro. Pour vous en donner un exemple, bien modeste, il est



vrai, mais significatif, je vous dirai que vingt minutes après notre accostage une piste de sable de 200 mètres avait été disposée pour recouvrir le terre plein jugé détrempé et nous permettre d'atteindre la route sans encombre. Un marchepied en bois avait dans le même temps été confectionné pour accéder à la coupée. Rien n'a résisté à la volonté de nous accueillir le mieux possible.

Vous décrire la suite de notre escale est au dessus de mes moyens, je puis seulement vous assurer que le tiers de service est resté à bord.... du moins je crois. Il avait fort à faire pour recevoir les visiteurs nombreux venus de près ou de loin par les moyens les plus divers, pour accueillir la fanfare et le groupe folklorique qui avaient assiégé le bateau et y faisaient régner une ambiance de liesse. Tous les autres sont partis dans toutes les directions, sollicités par toutes sortes d'activités. Pique-niques, repas, baignades, survol aérien, visite de chantier routier auquel ils ne pouvaient plus s'arracher, libations diverses mais toujours dignes, invitations dans des familles, pêche aux huitres et aux oursins.

Nous avons retrouvé un ancien du Doudart pas celui que vous connaissez, l'autre !

Embarqué sur la canonnière fluviale Doudart de Lagrée il n'a pas tardé à reconnaître ses successeurs et à leur

prouver son amitié en les accueillant nombreux dans son établissement : un bar restaurant !

Ailleurs les vaillants quartiers maîtres chefs ont fait du charme et se sont fait offrir un chiot de "races". Devinez quel est son nom : Pédro, bien entendu !

Certain naif qui avait lu la feuille de service à la lettre, où il était question de pionniers à San Pedro, s'est étonné de ne pas voir leurs chariots bâchés sur le quai à l'arrivée. Il a fallu lui expliquer qu'il s'agissait de pionniers modernes équipés de caterpillars, de scrapers, de bétonneuses et de radio-téléphone. Il a été un peu déçu, le pauvre. Mais cela a donné au caricaturiste local l'occasion d'un dessin humoristique qui a fait bien vite le tour de la ville.

Lundi soir le Sous-Préfet avait tenu à clore ce festival par un pot réunissant la bonne société et une importante délégation du bord dans une ambiance des plus amicales.

Mais il fallait s'arracher aux délices de San Pédro et le mardi matin voyait le premier appareillage du quai "Aviso - Escorteur Doudart de Lagrée" en présence d'une foule nombreuse.

Trois longs coups de sirène déchirants marquaient notre au revoir. Car pour chacun à bord ce n'est qu'un au revoir rempli de gratitude et d'espoir.

# réunion des délégués du personnel

2 juin 1971

---

Etaient présents :

M. ANDRE  
M. BLONDEAU  
M. CHALOT  
Mme LEFEBVRE  
M. LOUC  
Mme RENDU  
M. ROURE  
M. SIMEON

Madame Rendu demande que le compte-rendu des délégués du personnel soit rédigé et affiché immédiatement après la réunion. Il avait été décidé lors de la réunion précédente que le compte-rendu des délégués serait affiché à chaque étage, ce qui a été fait. Il est envisagé de le faire paraître dans l'Equipe. Les délégués doivent prendre contact avec le responsable du comité d'entreprise qui s'occupe de l'Equipe.

Madame Rendu nous précise qu'aujourd'hui le programme comporte principalement l'étude du rapport sur la prévoyance des employés.

M. Simeon fait part d'une situation un peu délicate concernant l'application du règlement intérieur du BCEOM. Le nouveau règlement étant entré en application à partir du 13 mars 1970.

M. Simeon a demandé à quel régime appartenaient les agents rentrés au BCEOM entre le 15 avril 1969 et le 13 mars 1970. A quel règlement intérieur étaient-ils rattachés? La réponse est qu'ils sont sous l'emprise du nouveau règlement intérieur, l'ancien étant caduc à partir de la date de signature des conventions collectives, soit le 15 avril 1969.

Des suites de son accident, M. Francotte sera absent pendant une période de 5 ou 6 mois. De ce fait le personnel de Montpellier se pose des questions et pense qu'il faudrait peut-être un ingénieur du niveau de M. Francotte pour continuer la prospection de celui-ci, M. Goudouneche - Lemoine assurant l'intérim administratif sur place. Ce problème sera évoqué lors de la réunion du 10 juin.

Le problème de recrutement des dactylos au BCEOM devient très urgent étant donné que certaines remises de rapport d'études souffrent de la pénurie actuelle. Madame Rendu recherche depuis plusieurs mois des dactylos pour le Pool, sans succès, mais continuera à mettre des annonces pour le recrutement. A ce sujet, les ingénieurs ont demandé que les dactylos du Pool se déplacent dans les

services pour plus de commodité, lorsqu'il est nécessaire.

Suite à une petite analyse effectuée par la comptabilité il a été constaté que les intérimaires recrutées pour des études bien déterminées s'imputent en frais généraux (un pourcentage de l'ordre de 10 %). Madame Rendu doit rechercher les explications à cette anomalie apparente.

Après examen du rapport des divers régimes d'assurances pour le personnel du BCEOM, cadres et employés, nous avons décidé de régler en priorité les problèmes suivants :

Pour les employés :

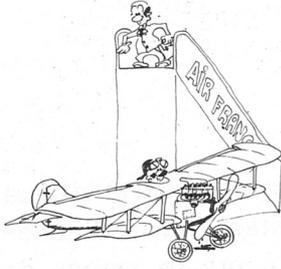
Retraite supplémentaire et capital-décès.

Pour les cadres :

Le régime de remboursements des frais médicaux. (Le régime D est demandé au lieu du régime actuel A.)

Ces divers problèmes feront l'objet de plusieurs réunions des délégués du personnel dans le courant de l'année 1971.

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le jeudi 24 juin 1971.



# vie du personnel

---

## CONGO-BRAZZAVILLE

Dans le cadre de l'étude du plan directeur du port de Pointe-Noire, M. Groix et M. Baker sont partis en mission. Le premier, le 25 mars, pour une durée de 3 mois, le second, le 14 avril pour une durée d'un mois.

## CONGO-KINSHASA

Dans le cadre de l'étude des transports sur la voie nationale congolaise, de nombreux ingénieurs et techniciens se sont envolés vers le Congo-Kinshasa pour rejoindre M. Andolenko, leur chef de mission, se sont :

M. Gourdon (TE) le 7 avril 1971, pour 5 mois.

M. Gillet (POA) le 3 mai 1971, pour 2 mois.

M. Cuneo (TE) le 3 mai 1971, pour 2 mois.

et pour la première fois, je pense, Madame Ferio, secrétaire Eh! Oui!... pourquoi ne vendrions-nous pas aussi, nos secrétaires...

Quant à M. Bouisset qui s'est envolé le 15 avril, il interviendra comme topographe auprès d'un Consortium Minier.



## MALI

Une étude d'entretien routier nous a été confiée par le Gouvernement du Mali. L'équipe mise en place sera dirigée par M. Lelong, ingénieur RA 1, qui a quitté la Métropole le 15 avril 1971.

M. Itier a rejoint le 6 mai, son chef de mission (durée du séjour 5 mois) et d'autres ingénieurs et techniciens suivront prochainement.

## MAROC

Nous notons le départ, le 11 mai 1971 de M. Baj, pour 3 mois à Casablanca, où il interviendra dans l'étude de restructuration du port de Casablanca.

## MAURITANIE

Le Service des Travaux Publics de Mauritanie a fait appel à nouveau au BCEOM pour exécuter une reconnaissance de l'itinéraire Nouakchott-Nema. M. Toubas et M. Orge ont quitté Paris le 27 avril. M. Orge est rentré fin mai, tandis que M. Toubas reste sur place pendant 3 mois.

## TOGO

M. Marsac a rejoint Lomé le 6 avril pour un séjour de un an. Il prendra la suite de M. Hudina comme chef de la délégation régionale du BCEOM. Le Togo, qui sera le siège, en 1972, de l'Organisation des Etats Africains et Malgaches (OCAM), accuse actuellement une très nette reprise d'activité. De nombreux investissements sont en cours et, notamment, la construction de bâtiments. Il a été fait appel au BCEOM pour le

## COTE D'IVOIRE

Les travaux de construction de la ville et du port de San Pédro étant en voie d'achèvement, nous avons noté le retour de M. Camus, ingénieur, qui s'est occupé durant 3 ans du contrôle des travaux de construction des routes d'accès à San Pédro. Il est rentré le 28 mars pour un congé bien mérité.

## ETHIOPIE

Le 26 mars, nous avons noté le départ de M. Gras, ingénieur du Service HAU, pour l'Ethiopie, où il travaillera pour l'étude de l'aménagement du bassin de Wabi-Shebelli.

## GABON

Nous avons noté le retour de M. Pujol le 4 avril, après un long séjour au Gabon, où il s'est occupé plus particulièrement du contrôle des travaux de la route Basse-Obiga-Lastourville.

## HAUTE-VOLTA

La Haute-Volta confie au BCEOM une étude de routes secondaires. De nombreux ingénieurs et techniciens ont quitté Paris ces derniers jours pour Ouagadougou, étude dirigée sur place par M. Borredon, M. Aublin et M. Schmidt de la Grande Motte, MM. Balderon, Bihet et Griffueille (ce dernier exécutant sa première mission Outre-Mer, après avoir participé à l'étude de Tahoua-Arlit) ont quitté Paris en avril pour des séjours variant de 2 à 5 mois.

contrôle de ces travaux et sont partis pour Lomé :

M. Digalo, ingénieur (RA1) le 13 avril 1971  
M. Dandrimont, (RA 1) le 20 avril 1971  
M. Ducommun, (RA1) le 15 mars 1971  
M. Lasseron (HAU) le 29 mai 1971  
M. Garcia René (HAU) .

#### COREE

L'étude de factibilité de la route Wonju-Kangnung et l'étude pour le projet d'exécution de Conju-Pusan en Corée du Sud se sont achevées dans la première quinzaine d'avril. Nous avons donc enregistré le départ de Séoul de :

M. Mellier chef de mission le 12 avril  
M. Mathieu le 12 avril  
M. Gomar le 3 avril  
M. Tronche le 13 avril  
M. Drouet le 1 avril  
M. Borredon le 22 mars  
M. Itier le 26 mars.

Ces deux derniers n'ont pas perdu leur temps, puisque l'un est parti en Haute-Volta et l'autre au Mali après un très court repos.

#### LIBAN

M. Michel projeteur autoroutier est rentré du Liban, sa mission terminée le 12 mai 1971.

#### PEROU

L'étude de factibilité de 600 kilomètres dans le Callejon de Huyales se poursuit M. Pierron, économiste de la division TE a rejoint Lima le 16 avril pour une



durée de 3 mois et 1/2. Peu de temps après, le 4 mai, Mr Hezelot, de retour de Tunisie le 28 avril 1971, est parti avec sa famille, pour occuper le poste d'ingénieur géotechnicien auprès de cette mission.

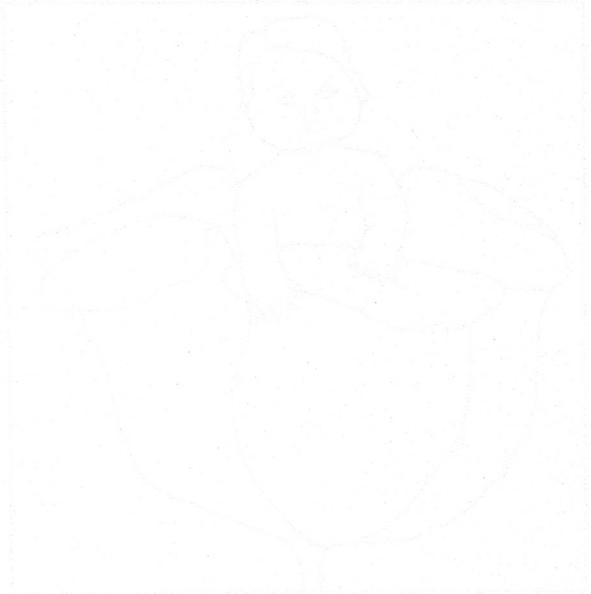


**En congé :**

M. REGERAT	du 22.4.71 à début Juin
M. CAMUS	du 29.3.71 au 14.6.71
M. ITIER	du 27.3.71 au 27.4.71
M. DROVET	du 2.4.71 au 25.5.71
M. FAVRE Claude	du 11.4.71 à fin Juin
M. MELLIER	du 13.4.71 - 4 mois
M. MATHIEU	du 13.4.71 - 2 mois
M. TRONCHE	du 13.4.71 - 2 mois 1/2
M. VARDON	du 17.5.71 au 16.7.71
M. MICHEL	du 14.5.71 au 18.6.71
M. JOSSERAND	du 24.5.71 au 23.7.71



Nous apprenons qu'après avoir reçu le croix de Chevalier dans l'ordre du Mérite, Monsieur HUDINA a été décoré par le Général EYADEMA, Chef de l'Etat Togolais, des insignes d'Officier dans l'ordre du MONO, le 27 Avril 1971.



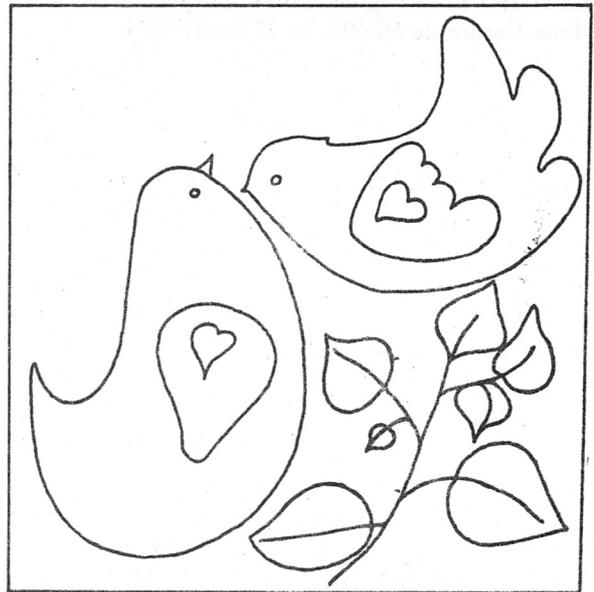
Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. et Mme FRANCOTTE qui ont été victimes d'un accident de la route le 14 Mai 1971 alors qu'ils se rendaient au siège venant de la Grande-Motte.



Nous apprenons avec plaisir la venue au monde :

- le 29 Mars de Pierre-Emmanuel FAVRE
- le 31 Mars de Anne-Sophie CUISSOT
- le 10 Avril de Hugues LAJEUNESSE
- le 23 Avril de Mathieu KARST
- le 13 Mai de Philippe GARCIA
- le 29 Mai de Jean-Christophe MANFREDI

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de :

- le 17.4.71 de Mlle BIELINSKI avec M. SARRAZIN
- le 3.4.71 de M. SAMSON

Toutes nos vœux de bonheur pour les jeunes époux.

# nouveaux arrivés

---

Mademoiselle MORICE  
célibataire  
Economiste affectée à la Division TE



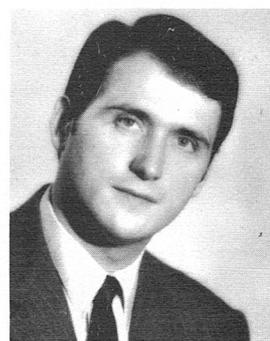
Alain FAUCHOIS  
marié  
Attaché de Direction - Affecté à la Division JC/PER



Gilbert LASSERON  
célibataire  
Ingénieur affecté à la Division HAU



René DUMAIL  
marié  
Affecté à la Division HAU 2 en qualité d'Ingénieur Chimiste



Comme on voit sur la branche, au mois de Mai, la rose  
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,  
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,  
Quand l'aube, de ses pleurs, au point du jour l'arrose ;

La Grâce dans sa feuille et l'Amour se repose,  
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur ;  
Mais, battue ou de pluie ou d'excessive ardeur  
Languissante, elle meurt, feuille à feuille décroît ;

Ainsi, en ta première et jeune nouveauté,  
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,  
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obsèques reçois mes larmes et mes pleurs,  
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs,  
Afin que, vif et mort, ton corps ne soit que roses.

RONSARD

## Club...

MAMAN-CLUB est une association qui vient d'être créée pour venir en aide à toutes les mères de famille.

MAMAN-CLUB met à votre disposition, à toute heure du jour et de la nuit, dans les délais les plus brefs (1 heure si nécessaire), l'auxiliaire dont vous avez besoin en INTERIM, pendant quelques heures, quelques jours ou quelques semaines, pour garder et soigner vos enfants.

MAMAN-CLUB n'est pas une simple agence, ni un organisme de services, où vous ne seriez qu'une cliente anonyme, c'est un véritable club, dont les responsables s'efforcent de connaître parfaitement chaque membre pour lui apporter l'aide la mieux adaptée à ses impératifs familiaux. Vous voulez sortir dans la journée ou le soir, vous absenter quelques jours, partir en week-end avec votre mari... Votre enfant est malade, vous devez aller travailler et vous craignez de le laisser tout seul... Vous sortez de maternité et vous devez vous reposer...

Dans les mille circonstances où vous avez besoin d'une personne pour vous seconder ou vous remplacer, MAMAN CLUB vous propose une auxiliaire en laquelle vous pourrez avoir toute confiance.

En effet, les auxiliaires MAMAN-CLUB font l'objet d'une sélection et d'un contrôle extrêmement rigoureux tant sur le plan moral et professionnel que sur le plan médical. Nous exigeons d'elles des références sérieuses que nous vérifions soigneusement. Nous leur faisons passer de fréquentes visites médicales pour contrôler leur parfait état de santé et leur immunité bactériologique.

Selon vos besoins, nous vous proposons :

- 1) des auxiliaires non spécialisées, pour garder vos enfants la journée, ou le soir en baby-sitting,
- 2) des auxiliaires de puériculture ou des nurses, pour les soins spéciaux à donner aux nouveaux-nés et aux enfants malades,
- 3) des aides familiales qui accomplissent en plus les travaux ménagers habituels.

Nous vous proposons trois formules :

- Adhésion mensuelle : 50 francs.
- Adhésion trimestrielle : 100 francs.
- Adhésion annuelle : 250 francs.

## Durée de validité d'un chèque

"Quelle est la durée de validité d'un chèque?"

Il convient de distinguer le délai de présentation du délai de paiement.

. Le délai de présentation est la durée pendant laquelle on peut faire protester le chèque pour défaut de provision et poursuivre utilement les signataires devant la justice.

Ce délai est de 8 jours si le chèque est émis et payable en France.

. Au-delà de ce délai, le chèque peut être touché valablement pendant 3 ans, ce qui constitue le délai de paiement; mais on ne peut plus attaquer les signataires pour chèque sans provision. Il faudrait alors tenter une action en paiement pour dette non réglée.

Ainsi un chèque émis le 15 octobre 1970 doit être présenté avant le 23 octobre si l'on veut bénéficier de la répression qui frappe les signataires de chèque sans provision.

Si la provision existe, la banque paiera le chèque jusqu'au 15 octobre 1973.

A vendre Rambouillet (3 mn de la Gare)

Appartement 3 pièces (70 m<sup>2</sup>) 3ème étage avec ascenseur dans résidence standing (1966) comprenant : 1 grande salle de séjour, 2 chambres, entrée, dégagement, cuisine (séchoir électrique), salle de bains, WC + Cave et parking souterrain - moquette Téléphone.

S'adresser à M. DUSSARDIER en téléphonant le soir de préférence à 027.15.46

A vendre :

Local démontable  
Charpente bois - Parois fibrociment -  
Couverture onduline - Isolation thermique -  
Dimension : 5,10 m × 6,00 m  
Usage : Garage - Atelier - Réserve

Outillage neuf  
Palan - Touret électrique - Chargeur de batteries

S'adresser à M. LURENBAUM - Poste 479

La fête des mères a été instituée en 1914 aux Etats-Unis par le Président Wilson. Elle a été officialisée en France le 3 juin 1928 par Oberkirch, sous - secrétaire d'Etat au travail et à la Prévoyance sociale.

#### Anniversaire de mariage

1 an	: coton	18 ans	: turquoise
2 ans	: cuir	19 ans	: cretonne
3 ans	: froment	20 ans	: porcelaine
4 ans	: cire	21 ans	: opale
5 ans	: bois	22 ans	: bronze
6 ans	: chypre	23 ans	: béryl
7 ans	: laine	24 ans	: satin
8 ans	: coquelicot	25 ans	: ARGENT
9 ans	: faïence	30 ans	: perle
10 ans	: étain	35 ans	: rubis
11 ans	: corail	40 ans	: émeraude
12 ans	: soie	45 ans	: vermeil
13 ans	: muguet	50 ans	: OR
14 ans	: plomb	60 ans	: DIAMANT
15 ans	: cristal	70 ans	: platine
16 ans	: saphir	80 ans	: chêne
17 ans	: rose		

Résultats des mois croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	L	A	C	O	R	D	A	I	R	E
2	A	N	I	S	A	I	T		E	X
3	V	A	L	A	I	S	A	N	S	
4	A		L	I	A	T		O	T	E
5	L	H	A	S	S	A		C	E	T
6	L	A	S				K	O	I	R
7	I	M		E	N	C	U	V	E	S
8	E	L	E			E	R	I	N	
9	R	E	A		G	R	A	T	T	E
10	E	T	O	L	E		L	E		T

